

**Assemblée Générale
Consortium international pour le développement
des voies navigables**

Lundi 30 juin 2014 à 15h

Chère Présidente-déléguée, chers membres du Consortium international pour le développement des voies navigables,

En tant que Président du Consortium, c'est avec un réel plaisir que j'aurai souhaité vous accueillir pour notre assemblée générale 2014 à la Maison de la Région. Un impératif de dernière minute ne me permet pas d'être parmi vous aujourd'hui et je vous prie de bien vouloir m'en excuser.

Cependant, le Consortium a la particularité d'opérer de manière bicéphale avec un Président et une Présidente-déléguée. Ce mode opératoire qui permet à la fois de la réactivité, de la présence institutionnelle et du lobbying entre autre auprès des instances nationales et européennes, porte ses fruits. Notre structure apparaît comme un interlocuteur crédible et indispensable au débat national autour des infrastructures fluviales, à la prise en compte des besoins liés aux déplacements des hommes et des marchandises dans les grands corridors européens et à l'intermodalité, mode plus écologique et dynamique pour nos territoires. Je tiens, à cet égard, à remercier très chaleureusement Françoise BRANGET pour son implication au quotidien à l'animation de notre association.

Notre position, relayée en décembre dernier auprès des divers Ministres sur **la conduite à terme des études préliminaires engagées en 2010** par VNF, de mise à même niveaux des branches Ouest (via la Moselle) et Est (via le Rhin) de « Saône-Moselle, Saône- Rhin », a porté ses fruits et **sera achevée et restituée à l'automne 2014**. C'est encore un exemple de notre détermination à faire valoir le transport fluvial dans la chaîne de la logistique plus responsable et moins polluante.

Il faudra cependant redoubler de vigilance sur la **question de la reprise des études et rester présent** lors de l'actualisation du programme Mobilités 21, soit **en 2017-2018**.

Je sais que je peux compter sur l'énergie débordante de Françoise BRANGET. Elle a pu sensibiliser et mobiliser de nombreux élus sur l'économie fluviale et la nécessaire poursuite de travaux d'infrastructures favorisant le report modal et l'attractivité de bassins économiques accessibles par la voie d'eau. 20 questions écrites ou orales ont été déposées à l'Assemblée Nationale pour susciter une prise de conscience, un débat et des perspectives tant sur les infrastructures que sur le développement global de la voie d'eau.

Sur cette dynamique, il me semble nécessaire de définir de **nouvelles bases de coopération avec l'association Seine-Moselle-Rhône, pour porter ensemble des opérations de communication autour de la voie d'eau et de l'achèvement des études sur le canal à grand gabarit**

Enfin, dans une perspective européenne, l'association a été sollicitée par VNF et RFF pour participer à l'étude sur le **corridor « Mer du Nord-Méditerranée »** (Amsterdam-Marseille). Ceci constitue un vrai élargissement du positionnement de l'association et je l'accueille **de manière très positive**.

Pour tous ces éléments et cette dynamique créée, à l'heure où mon mandat arrive à échéance, je souhaite poursuivre mon engagement et vous proposer ma candidature à la présidence **de l'association pour les trois prochaines années. Je souhaite également** pouvoir m'appuyer sur le maintien **du mode opératoire actuel et la présence à mes côtés d'une Présidente – Déléguée compétente, animée par le développement global de la voie d'eau, Mme Françoise BRANGET.**